

Le Président
à
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s
du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Objet : Convocation Comité syndical du 16/03/2026

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du mercredi 11 mars 2026, le comité syndical, conformément à la réglementation, délibèrera quel que soit le nombre de membres présents, le :

LUNDI 16 MARS 2026 À 12H00

Siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Salle Denecourt (au 1^{er} étage)

80 route de Valvins

77920 SAMOIS-SUR-SEINE

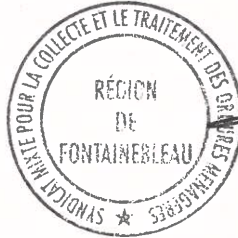
1/ Points de délibération

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2/ Approbation des cotisations 2026 par habitant pour le traitement des déchets du SMITOM-LOMBRIC
- 3/ Modification de la délibération n°2022-21-03-02 portant tarification des composteurs individuels mis en vente par le SMICTOM
- 4/ Instauration de la participation de la collectivité à la Prévoyance Sociale Complémentaire « Santé » des agents dans le cadre de la labellisation au 1er janvier 2026
- 5/ Approbation du Compte Financier Unique 2025
- 6/ Reprise et affectation du résultat 2025
- 7/ Fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement 2026
- 8/ Approbation du Budget Primitif 2026
- 9/ Amortissement 2026
- 10/ Participations mensuelles et annuelles 2026 des adhérents

Nous vous remercions de bien vouloir apporter vos stylos personnels pour élarger lors de votre arrivée.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement



Pascal GOUHOURY

Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante :
administration@smictom-fontainebleau.fr